

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 19/12/2024 - 61211 - 2007 B 06817 - 392 437 356 - IN EXTENSO IDF AUDIT

In Extenso IDF Audit

Société par Actions Simplifiée de commissaires aux comptes

Au capital de 50.000 Euros

Siège social : 63 ter, avenue Edouard Vaillant

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

392 437 356 RCS NANTERRE

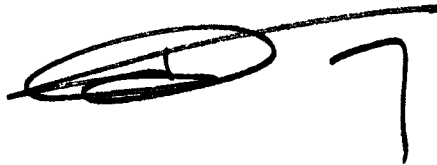
61211.

Comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024

Approuvés par l'Assemblée générale ordinaire du 26 novembre 2024

Certifiés sincères et véritables

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, elongated loop followed by a vertical line and a small hook.

Comptes annuels

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 30/06/2024	Net Au 30/06/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				1 719
Frais de développement				1 914
Concessions, brevets et droits similaires				1 914
Fonds commercial	452 264		452 264	452 264
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 000		9 000	9 000
TOTAL (I)	461 264		461 264	464 897
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 437 536	216 759	2 220 777	2 392 867
Autres	2 917 489		2 917 489	1 577 689
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	147		147	147
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	1 216 477		1 216 477	1 118 024
Charges constatées d'avance	30 857		30 857	8 937
TOTAL (II)	6 602 506	216 759	6 385 747	5 097 664
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	7 063 770	216 759	6 847 011	5 562 562

Bilan Passif

	Net Au 30/06/2024	Net Au 30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé : 50 000	50 000	50 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	5 000	5 000
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	529 311	422 428
Report à nouveau	1 134 622	1 134 622
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	519 584	556 883
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	2 238 517	2 168 934
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 643	17 958
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 133 962	2 791 773
Dettes fiscales et sociales	406 013	475 099
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 250
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	62 875	105 548
TOTAL (III)	4 608 494	3 393 628
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	6 847 011	5 562 562
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/07/2023 au 30/06/2024			Du 01/07/2022 Au 30/06/2023
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	38 689		38 689	25 391
Production vendue de services	3 855 001	20 201	3 875 202	3 518 960
Chiffre d'affaires Net	3 893 690	20 201	3 913 891	3 544 351
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			22 409	53 800
Autres produits			16 496	2
		TOTAL (I)	3 952 796	3 598 153
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			2 915 545	2 630 709
Impôts, taxes et versements assimilés			2 360	6 100
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				2 867
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			154 056	33 525
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			256 442	207 758
		TOTAL (II)	3 328 402	2 880 959
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	624 393	717 194
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			72 175	10 987
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		TOTAL (V)	72 175	10 987
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
		TOTAL (VI)		
		RESULTAT FINANCIER (V - VI)	72 175	10 987
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	696 568	728 181

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/07/2023 Au 30/06/2024	Du 01/07/2022 Au 30/06/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 914	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	1 914	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 914	
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	175 070	171 298
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	4 024 971	3 609 140
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 505 387	3 052 257
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	519 584	556 883

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 6 847 011 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 519 584 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Ils ont été arrêtés le 15/10/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Concessions, logiciels et brevets 1 an

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale Siège social	Montant capital	% détenu
AVENIR IE, 8 place Hubert Mounier 69002 LYON SIREN : 844333245	88 777 665	



Compagnie
Française
de Contrôle
& d'Expertise

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2024

Société par Actions Simplifiée
IN EXTENSO IDF AUDIT
63 ter, avenue Edouard Vaillant
92100 BOULOGNE BILLANCOURT



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2024

Société par Actions Simplifiée
IN EXTENSO IDF AUDIT
63 ter, avenue Edouard Vaillant
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

A l'assemblée générale de la société **IN EXTENSO IDF AUDIT**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **IN EXTENSO IDF AUDIT** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

.../...

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 18 novembre 2024

**Compagnie Française
de Contrôle et d'Expertise
"C.F.C.E."**

Société de commissaires aux comptes

Signé par Jean-Baptiste HERVET
Le 19/11/2024

 Signed with

universign



Jean-Baptiste HERVET
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 30/06/2024	Net Au 30/06/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				1 719
Frais de développement				1 914
Concessions, brevets et droits similaires				1 914
Fonds commercial	452 264		452 264	452 264
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 000		9 000	9 000
TOTAL (I)	461 264		461 264	464 897
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 437 536	216 759	2 220 777	2 392 867
Autres	2 917 489		2 917 489	1 577 689
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	147		147	147
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	1 216 477		1 216 477	1 118 024
Charges constatées d'avance	30 857		30 857	8 937
TOTAL (II)	6 602 506	216 759	6 385 747	5 097 664
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	7 063 770	216 759	6 847 011	5 562 562

Bilan Passif

	Net Au 30/06/2024	Net Au 30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé : 50 000	50 000	50 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	5 000	5 000
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	529 311	422 428
Report à nouveau	1 134 622	1 134 622
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	519 584	556 883
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	2 238 517	2 168 934
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 643	17 958
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 133 962	2 791 773
Dettes fiscales et sociales	406 013	475 099
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 250
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	62 875	105 548
TOTAL (III)	4 608 494	3 393 628
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	6 847 011	5 562 562
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/07/2023 au 30/06/2024			Du 01/07/2022 Au 30/06/2023
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	38 689		38 689	25 391
Production vendue de services	3 855 001	20 201	3 875 202	3 518 960
Chiffre d'affaires Net	3 893 690	20 201	3 913 891	3 544 351
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			22 409	53 800
Autres produits			16 496	2
TOTAL (I)			3 952 796	3 598 153
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			2 915 545	2 630 709
Impôts, taxes et versements assimilés			2 360	6 100
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				2 867
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			154 056	33 525
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			256 442	207 758
TOTAL (II)			3 328 402	2 880 959
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			624 393	717 194
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			72 175	10 987
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			72 175	10 987
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			72 175	10 987
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			696 568	728 181

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/07/2023 Au 30/06/2024	Du 01/07/2022 Au 30/06/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 914	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	1 914	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 914	
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	175 070	171 298
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	4 024 971	3 609 140
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 505 387	3 052 257
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	519 584	556 883

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 6 847 011 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 519 584 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Ils ont été arrêtés le 15/10/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Concessions, logiciels et brevets 1 an

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale	Montant capital	% détenu
Siège social		
AVENIR IE, 8 place Hubert Mounier 69002 LYON	88 777 665	
SIREN : 844333245		

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	3 250		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	455 514		
TOTAL	458 764		

Immobilisations corporelles

Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			

Immobilisations financières

Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	9 000		
TOTAL	9 000		
TOTAL GENERAL	467 764		

Cadre B	Diminutions Virement Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	3 250		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 250	452 264	
TOTAL	6 500	452 264	

Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			

Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		9 000	
TOTAL		9 000	
TOTAL GENERAL	6 500	461 264	

Fonds commercial

Eléments constitutifs du fonds commercial	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Eléments reçus en apport			452 264	452 264	
TOTAL			452 264	452 264	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement	1 531	1 719	3 250	
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 336	1 914	3 250	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 867	3 633	6 500	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GÉNÉRAL	2 867	3 633	6 500	

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations		Reprises		Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif exceptionnel	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et dvp.					
Fonds commercial					
Autres postes d'immo. incorp.					
TOTAL					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
- Sur sol propre					
Constructions : - Sur sol d'autrui					
Inst. gales, agencs et aménag. des constructions					
Inst. techniques, mat. et outillage industriels					
Inst. gales, agenc. et aménagements divers					
Matériel de transport					
Mat. de bur. et informat., mob.					
Emballages récup. et divers					
TOTAL					
Frais d'acqui. de titres de particip.					
TOTAL GÉNÉRAL					
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					

TOTAL I

Risques et charges

Provisions pour litiges
Provisions pour garanties données aux clients
Provisions pour pertes sur marché à terme
Provisions pour amendes et pénalités
Provisions pour pertes de change
Provisions pour pensions & obligations
Provisions pour impôts
Provisions pour renouvellement des immobilisations
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer
Autres provisions pour risques et charges

TOTAL II

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	85 109	154 056	22 409		216 759
Autres provisions pour dépréciation					

TOTAL III

	85 109	154 056	22 409		216 759
TOTAL GENERAL (I+II+III)	85 109	154 056	22 409		216 759
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		154 056	22 409		
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2024	30/06/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	15 600.00	46 535.40
Autres créances	75 735.15	10 987.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	91 335.15	57 522.40

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2024	30/06/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	15 600.00	46 535.40
418200 Clients - FAE en cours	15 600.00	46 535.40
Autres créances	75 735.15	10 987.00
409800 RRR à obtenir & avoirs à recevoir	1 005.60	
455800 Intérêts courus	74 729.55	10 987.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	91 335.15	57 522.40

Etat des créances

		Liquidité de l'actif	
	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	9 000		9 000
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	197 948	197 948	
Autres créances clients	2 239 588	2 239 588	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	442	442	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	688 692	688 692	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	2 227 349	2 227 349	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	1 006	1 006	
Charges constatées d'avance	30 857	30 857	
TOTAL	5 394 882	5 385 882	9 000

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Détail des charges constatées d'avance

Charges Constatées d'Avance	Période		Montants Exploitation	Montants Financier	Montants Exceptionnel
	Début	Fin			
H2A COTISATION 2024	01/07/2024	31/12/2024	8 482		
CNCC COTISATIONS 2024	01/07/2024	31/12/2024	19 934		
CASE WAREANALYTICS	01/07/2024	31/12/2024	2 441		

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL		

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 500	20.00000	50 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	2 500	20.00000	50 000

Commentaire

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	2 168 934
Distributions	-450 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	1 718 934
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 718 934
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	106 883
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	-106 883
Variations en cours d'exercice	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	1 718 934
Résultat de l'exercice	519 584
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	2 238 517

Commentaire

Etat des provisions

Cadre Général	Provisions au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions Réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour Dépréciations	85 109	154 056	22 406	216 759
TOTAL GENERAL	85 109	154 056	22 406	216 759
Augmentations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations		
		Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions Réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour Dépréciations	154 056	154 056		
TOTAL GENERAL	154 056	154 056		
Diminutions	Reprises de l'exercice	Ventilation des reprises		
		Exploitation	Financier	Exceptionnel
Utilisées au cours de l'exercice				
Provisions Réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour Dépréciations				
Non utilisées au cours de l'exercice				
Provisions Réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour Dépréciations	22 406	22 406		
TOTAL GENERAL	22 406	22 406		

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 133 962	4 133 962		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	3 771	3 771		
Taxe sur la valeur ajoutée	400 568	400 568		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 674	1 674		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	62 875	62 875		
TOTAL	4 602 850	4 602 850		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2024	30/06/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 808 220.61	2 789 648.16
Dettes fiscales et sociales	1 674.00	2 793.43
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	1 809 894.61	2 792 441.59

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2024	30/06/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 808 220.61	2 789 648.16
408100 Fournisseurs - FAR groupe IE	1 808 220.61	2 789 648.16
Dettes fiscales et sociales	1 674.00	2 793.43
448600 Charges à payer		1 202.31
448610 Charge à payer - CFE	414.00	
448611 Charges à payer - CVAE	1 260.00	1 591.12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	1 809 894.61	2 792 441.59

Détail des produits constatés d'avance

Produits Constatés d'Avance	Période		Montants Exploitation	Montants Financier	Montants Exceptionnel
	Début	Fin			
FACTURATION CLIENTS D'AVANC	01/07/2024	31/12/2024	62 875		

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du résultat de l'exercice	Montant
	Total

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
TOTAL		

Commentaires : néant

Transfert de charges

Nature des transferts de charges	Montant
Total	

In Extenso IDF Audit

Société par Actions Simplifiée de commissaires aux comptes
Au capital de 50.000 Euros
Siège social : 63 ter, avenue Edouard Vaillant
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
392 437 356 RCS NANTERRE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 26 novembre 2024**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2024, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice clos le 30 juin 2024 s'élève à **519 583,85 Euros**, approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

⌘ Résultat net	519 583,85 Euros
⌘ A titre de dividende aux actionnaires	500 000 Euros
Soit un dividende de 200 € par action	
⌘ Le solde soit la somme de	19 583,85 Euros
Au poste « Autres réserves »	

En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à 5 000,00 € ;
- le compte « autres réserves » est porté de 529 311,18 € à 548 895,03 € ;
- les capitaux propres sont de 1 738 517,42 €.

Le dividende sera mis en paiement dans les délais légaux

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **500 000 euros**.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Enfin, pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices.

Exercice clos le 30 juin 2023 : 450 000 € soit 180 € par action

Exercice clos le 30 juin 2022 : 400 000 € soit 160 € par action

Exercice clos le 30 juin 2021 : 300 000 € soit 120 € par action

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme à l'original

Le Président

